

Informations de base	
2022/2558(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Frais applicables dans le cadre de la surveillance, par l'Autorité européenne des marchés financiers, de certains administrateurs d'indices de référence	
Complétant 2013/0314(COD)	
Subject	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	
2.80 Coopération et simplification administratives	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/05/2015	Dossier renvoyé à la commission compétente		
16/02/2022	Publication du document de base non-légalisatif	C(2022)00851	
16/02/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
09/03/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/05/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		